




---

## CONFÉRENCIER THÈME N°5 FORUM SOUS-RÉGIONAL

---

**OMPI/OAPI/UEMOA/FIT-JAPAN/FIT-FRANCE**

**ORIGINAL : FRANCAIS  
DATE : LE 25 AOÛT 2018**

### **Forum sous-régional sur la contribution de la propriété intellectuelle à la protection et l'exploitation des résultats de la recherche à l'intention des universités et institutions de recherche des États membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)**

**Abidjan, Côte d'Ivoire, le 28 août 2018**

**Conférencier :** Dr. Jean-Jacques Iritie  
Economiste de l'Innovation et de la Propriété Intellectuelle

Et

Maître Assistant  
Département d'Économie (GCEA)  
Institut National Polytechnique FHB – YAKRO  
[jeanjacques.iritie@gmail.com](mailto:jeanjacques.iritie@gmail.com)

**Thème :** N°5 (Forum sous-régional)

**Titre :** L'importance stratégique de partenariat publique et secteur productif : Créer le cercle vertueux.

# POWERPOINT PRESENTATIONS

## DR. JEAN-JACQUES IRITIE

Forum sous-régional sur la contribution de la propriété intellectuelle à la protection et l'exploitation des résultats de la recherche à l'intention des universités et institutions de recherche des États membres de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)

Abidjan – Plateau, République de Côte d'Ivoire, le 28 Août 2018

Thème 5 :

***L'importance stratégique de partenariat publique et secteur productif : Créer le cercle vertueux***



**Dr. Jean Jacques IRITIE**

Economiste de l'innovation et de la PI  
Maitre Assistant, département d'Economie (GCEA)  
Institut National Polytechnique FHB - YAKRO



+225 59672812



[jeanjacques.iritie@gmail.com](mailto:jeanjacques.iritie@gmail.com)



### Plan

1. Cadre général des collaborations
2. Universités: viviers de R&D et nouvelles connaissances
3. Secteur productif: recherche, innovation et compétitivité des PME/PMI
4. Partenariat Public et secteur productif : valorisation des résultats des recherches par le transfert, stratégie gagnant-gagnant ?
5. Contrats de recherche / licences et concessions: éléments fondamentaux

## 1. Cadre général des collaborations

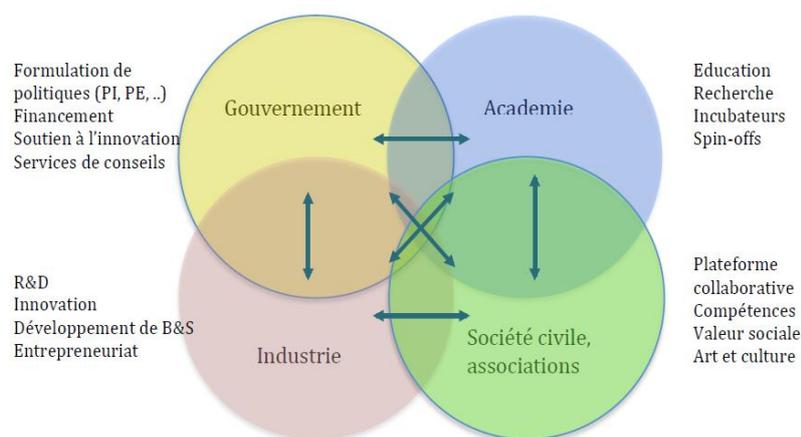


Fig 1. Système de production de connaissances et d'innovation  
Modèle « Quadruple Hélices »

## 2. Universités et instituts de recherche: Viviers de R&D et connaissances valorisables

Missions classiques: promotion de l'éducation supérieure (formation du capital humain) et faire la recherche scientifique

Une autre mission (surtout dans les pays développés): collecter des investissements à partir des licences des technologies et inventions issues de leurs activités de R&D. Dans ce cas, elle a un rôle d'utilisateur du système d'innovation et de PI mais aussi un rôle d'acteur structurant.

## 2. Universités et instituts de recherche: Viviers de R&D et connaissances valorisables

Cas de la Côte d'Ivoire: Inventaire du potentiel scientifique et technologique (= indicateurs de l'intensité de la recherche, du potentiel inventive et technologique)

(Données Etudes sur les outils de la gouvernance de la recherche 2014 – DGRSIT)

- 68 Structures de recherche (dont 62 publics, 3 privés, 1 mixte, 1 ONG)
- 08 Pôles de compétences
- 24 programmes de recherche repartis sur l'ensemble des pôles de compétences
- Une capacité de recherche : env. 3347 chercheurs et 480 techniciens et personnels assimilés
- 42 centres et services d'informations et de documentation scientifique et technologique avec environ 208443 ouvrages consultables sur toute l'étendue du territoire
- Un peu plus de 36 milliards de Francs CFA affectés à la recherche, représentant environ 0,36% du produit intérieur brut (PIB) en 2013 (qui est inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 0,4%)

## 3. Secteur productif: recherche, innovation et compétitivité PME/PMI

Innovation : coût à payer pour rester sur le marché; elle permet d'accroître la valeur des produits et services, et la compétitivité.

Innovation modifie la valeur de l'entreprise essentiellement par l'accroissement de ses actifs immatériels (capital technologique et humain). L'innovation implique la PI, outil stratégique:

- *Arme juridique* (droit exclusifs, monopole temporaire, défense concurrence et imitation, etc.)
- *Survie de l'invention et d'accès au marché* (traversée de la vallée de la mort, partenariat, co-entreprises, signaux pour le financement, etc.)
- *Source de revenus* (amortissement des investissements en R&D, exploitation et cession, etc.)
- *Renforcement de la position sur le marché* (pouvoir de négociation, signaux de compétences spécifiques, élargissement de portefeuille PI, etc.)

### **3. Secteur productif: recherche, innovation et compétitivité PME/PMI**

Enquête réalisée en 2014 auprès d'entreprises PME/PMI pour analyser leur capacité d'innovation et niveau d'utilisation du système de PI.

Notre hypothèse: la logique économique ou « le business model » influence le comportement vis-à-vis de l'activité de création et d'innovation et le niveau d'utilisation du système de la PI

Nos résultats:

Faible capacité financière et technique; faible capacité d'innovation; faible culture de recherche et développement

Toutes les entreprises présentent un modèle d'affaire identique de type « créatrice mobilisant un actif physique ». Aucune n'est « créatrice mobilisant un actif intangible ». Autrement dit, le marché des technologies n'est pas très actif comparé au marché des biens physiques

### **4. Partenariat Public et Secteur productif : valorisation des résultats des recherches par le transfert de connaissance; stratégique gagnante**



La dynamique de production de connaissances, d'innovation et le développement de nos pays pourraient bénéficier fortement de la collaboration étroite entre universités/instituts de recherche et monde des entreprises, dans une logique de complémentarité et/ou de transfert de capacités, des connaissances, savoir-faire, etc.

La valorisation des résultats de recherches universitaires vers le secteur productif; la PI joue un rôle très important et offre des opportunités de partenariat public privé gagnant - gagnant.

## 4. Partenariat Public et Secteur productif : valorisation des résultats des recherches par le transfert de connaissance; stratégique gagnante

### Bénéfices de la collaboration

Au niveau global, de la collectivité:

Le partenariat est une stratégie gagnante pour l'économie dans son ensemble et la prospérité sociale.

La dissémination de nouveaux produits ou services répondant aux besoins collectifs, résultat de partenariat, favorise l'accumulation de la connaissance (suite aux investissements en R&D, en formation, apprentissage, infrastructures). Ce qui va améliorer l'efficacité du capital supplémentaire investi, ce qui va accroître encore le niveau de connaissance et le progrès technique. Il y a un cercle vertueux de l'innovation au niveau macro.

## 4. Partenariat Public et Secteur productif : valorisation des résultats des recherches par le transfert de connaissance; stratégique gagnante

Au niveau individuel : Stratégie win-win

Partenaires	Raisons
<b>Universités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Se procurer des fonds pour les équipements</li><li>Entamer un projet de recherche</li><li>Donner un aspect pluridisciplinaire à la recherche</li><li>Tester une application pratique</li><li>Faire de la recherche fondamentale</li><li>Poursuivre la mission universitaire</li><li>Pour cibler des occasions d'affaires</li><li>Obtenir des connaissances utiles à l'enseignement</li><li>Créer des occasions d'emplois pour étudiants</li><li>Atteindre une certaine renommée</li></ul>
<b>Industries</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Avoir accès à la nouvelle recherche</li><li>Développer de nouveaux produits ou procédés ou améliorer leur qualité</li><li>Accéder à des savoirs et connaissances spécifiques</li><li>Maintenir une relation et une communication avec l'université</li><li>Résoudre des problèmes spécifiques d'ordre technique ou de design</li><li>Faire de la recherche pouvant mener à l'obtention d'un brevet</li><li>Recruter des élèves diplômés</li><li>Profiter de l'interaction des recherches entre entreprises</li></ul>

## **5. Contrat de recherche / licences et concessions: éléments fondamentaux**

### Contrats de recherche

Il y a contrat de recherche lorsque l'université et un tiers (entreprises, collectivités, etc.) s'entendent sur la réalisation d'un projet ou programme de recherche à caractère scientifique d'intérêt commun, avec pour objectif de concourir à l'augmentation et à la transmission des connaissances. Il peut revêtir plusieurs formes (services scientifiques, R&D, transferts de matériel, etc.).

#### Quelques éléments:

- objet de la recherche ou de la prestation ainsi que les équipes de recherche participant au projet ; engagement du personnel
- les règles de propriété intellectuelle régissant les apports de chacun des partenaires ainsi que les résultats obtenus (titularité, utilisation et partage) ;
- et question financière précisant le coût prévisionnel du projet.

## **5. Contrat de recherche / licences et concessions: éléments fondamentaux**

### Licence et cession (commercialisation des actifs de PI)

La cession est la vente, par l'université ou l'institut de recherche, des DPI et en l'acquisition de ces droits par une autre personne ou entité juridique moyennant un paiement unique. Ce transfert se fait sans aucune restriction dans le temps.

Le contrat de licence est un contrat par lequel le concessionnaire obtient le droit de fabriquer et de vendre certains produits en utilisant des inventions, des procédés, des techniques et autres droits appartenant à l'université ou à l'institut de recherche.

#### Quelques éléments

- Négociation et évaluation de la technologie & innovation
- Rédaction du contrat (Objet, prix, frais de la PI, exclusivité, perfectionnements, les options d'achat, les garanties, etc.)

## Conclusion

Le partenariat Universités ou instituts de recherche et PME-PMI (i.e. valorisation des résultats des recherche) doit être encourager car instrument de développement technologique pour nos pays.

Le transfert de connaissance et de technologie peut permettre de créer des emplois et assurer un rôle moteur dans le développement industriel par des effets d'entraînement sur les autres entreprises et secteurs.

Les universités accompagnées des pouvoirs publics doivent travailler à mettre en place des dispositifs de veille technologique et de transferts tels que Bureau de Transfert des Technologies, Structures de Valorisation, Charte de Collaboration.

Forum sous-régional sur la contribution de la propriété intellectuelle à la protection et l'exploitation des résultats de la recherche à l'intention des universités et institutions de recherche des États membres de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)

Abidjan – Plateau, République de Côte d'Ivoire, le 28 Août 2018

Thème 5 :

***L'importance stratégique de partenariat publique  
et secteur productif : Créer le cercle vertueux***



**Dr. Jean Jacques IRITIE**

Economiste de l'innovation et de la PI  
Maitre Assistant, département d'Economie (GCEA)  
Institut National Polytechnique FHB - YAKRO



+225 59672812



[jeanjacques.iritie@gmail.com](mailto:jeanjacques.iritie@gmail.com)



